



PETITS CHANTEURS DU CARILLON DE VENDÔME

Vendôme, le 3 septembre 2025

Madame, Monsieur,

A partir de septembre 2025, Notre-Dame et Saint-Joseph lance la création de Petits Chanteurs en partenariat avec la fédération Pueri Cantores.

Projet pédagogique :

- la dispense d'une formation musicale et culturelle favorisant l'épanouissement et l'éducation des enfants.
- l'étude, la réalisation et la promotion du chant choral et toute opération pouvant faciliter l'accomplissement de cet objet.
- l'animation et la participation aux manifestations et aux célébrations religieuses de l'établissement scolaire, du diocèse.

Horaires aménagés :

- pour les CM1 et CM2 : pré-maîtrise à Notre-Dame une fois par semaine (le mardi).
- pour les collégiens : maîtrise à Saint-Joseph une fois par semaine (le mardi à 12h).
- pour les lycéens et les adultes : un chœur à Saint-Joseph une fois par semaine (le mardi à 20h)
- Chœur mixte
- Participation aux célébrations de l'établissement, de la paroisse et du diocèse.
- un ensemble instrumental à Saint-Joseph pour les grandes occasions.
- Accompagnement spirituel et sensibilisation à la liturgie avec l'Aumônier.
- Animation des vêpres suivies de la messe de 17h dans la chapelle du Bon Secours, une fois par période. (14 octobre, 16 décembre, 10 février et 7 avril).
- Deux concerts par an. (13 décembre et date à définir en mars).

Chef de Chœur : Georges Camil Abdallah

Adjointe Chef de Chœur : Capucine Vassel

Tarifs : Adhésion annuelle 16€ (1 enfant), 25€ (2 enfants) et 30€ (3 enfants) et participation de 50 €/ élèves.

La pratique du chant choral permet d'obtenir une évaluation supplémentaire dans le cadre du socle commun de connaissances, de compétences et de culture. Pour les élèves de 3^e, cela permet dans le cadre du diplôme national du brevet de bénéficier de 10 points si les objectifs d'apprentissage du cycle 4 sont atteints ; 20 points si ces objectifs sont dépassés.

Charles-Edouard Guilbert-Roed
Chef d'établissement

PETITS CHANTEURS DU CARILLON DE VENDÔME

AUTORISATION

Je soussigné(e), Madame ou Monsieur

domicilié(e) à :

accepte que mon fils / ma fille.....

né(e) le à

s'engage en tant que Petits Chanteurs, organisé par Saint-Joseph de Vendôme.

Fait à..... Le.....

Signature :

CHARTE D'ENGAGEMENT DU PETIT CHANTEUR

Tout au long de cette formation, je m'engage à respecter les règles suivantes :

1. *Par leur chant, les Petits Chanteurs du monde entier rendent un service d'Église.*
2. *Ton chant éveille un sentiment de beauté en toi et dans le cœur de ceux qui l'écoutent.*
3. *Tu remplis ainsi ta mission de chanter pour la gloire de Dieu et le salut des hommes*
4. *Tu fais de ton mieux pour que ta vie reflète ce que tu chantes : tu es artisan de Paix.*
5. *Tu essaies de semer la Paix et la joie dans ta vie de tous les jours, dans ta famille et dans toutes tes activités.*
6. *Tu es souriant, serviable, agréable avec ton entourage et toujours attentif à ceux qui en ont le plus besoin.*
7. *Tu es chanteur de Dieu. Dans le silence de ton cœur, tu écoutes le Seigneur : tu es ouvert à ce qu'il attend de toi.*
8. *Si tu es baptisé, tu prends au sérieux l'invitation de Jésus Christ d'aimer Dieu de tout ton cœur et ton prochain comme toi-même : tu es Témoin du Christ.*
9. *Tu prends au sérieux ton engagement de Petit Chanteur : en répétition, à la messe, au concert, pour un service à rendre, tu es toujours présent, ponctuel et efficace.*
10. *Tu as choisi de vivre en Petit Chanteur : mets tout ton cœur à vivre cette charte.*

Nom / Prénom de l'élève

.....

signature :

Nom / Prénom du représentant légal

.....

signature :